# SIVOM ENTRE YONNE ET OREUSE

Place de l'Hôtel de Ville 89140 SERGINES

# Protocole sanitaire Gymnase de SERGINES

#### Locaux

Le port du masque est obligatoire dans les communs (hall, couloirs, sanitaires) et pour toute personne qui ne pratique pas d'activité sportive (accompagnateur).

Un sens de circulation dans le gymnase pour accéder aux salles a été mis en place (voir plan joint). Une signalétique est matérialisée au sol à partir du hall d'entrée, jusqu'aux salles puis la sortie.

Les vestiaires ne seront pas accessibles, ils seront fermés. Les utilisateurs devront arriver en tenue de sport. Ils se déchausseront en arrivant dans la salle.

Chaque responsable d'association désinfectera tout ce que ses adhérents pourraient toucher (poignées de portes, interrupteurs...) en partant. Dans le dojo, le tatami devra être lavé après chaque séance, les produits seront fournis par le SIVOM.

Il est rappelé qu'il est interdit de partager des accessoires, de respecter la distanciation sociale, le nombre de participants dans les salles (4m² par participant). Les mesures adaptées à chaque fédération devront être respectées et rappelées au début de chaque cours.

Du gel hydroalcoolique est à disposition des utilisateurs du gymnase dans le hall.

## Nettoyage et désinfection des locaux

Cet entretien sera réalisé chaque matin par un agent du SIVOM du lundi au vendredi selon le protocole de nettoyage COVID qui lui a été transmis.

## **Associations**

Chaque structure organisatrice doit répertorier toutes les personnes présentes (sportifs et accompagnateurs) lors de chaque séance sur un registre en mentionnant leurs nom et prénom. Cette mesure permettrait d'identifier les personnes présentes en cas de closter.

Aucune collation n'est autorisée dans l'enceinte du gymnase pendant cette crise sanitaire.

Vu le site et les préconisations gouvernementales liées à la COVID-19, l'association utilisatrice reste responsable.

Ce protocole dépend des directives gouvernementales et peut donc évoluer.

Comptant sur votre compréhension.

Date et signature

Nom de l'association: